



Facture eau non recue depuis 3 ans et demi

Par **Valtan**, le **23/02/2009** à **13:26**

Bien le bonjour, rnrnJe vous expose brièvement la situation : je suis entré dans mon logement en juillet 2005, je me suis rendu au bureau de la SAUR pour m'y déclarer. Il n'ont pas trouvé mon compteur car le nom de l'ancien propriétaire était absent de leurs fichiers. Je me suis rendu avec un agent de la société auprès de mon compteur et ai effectué un relevé avec lui. rnrnPlus d'un an et demi plus tard, je n'ai toujours pas reçu de facture, je contacte alors la SAUR par téléphone. Une opératrice est surprise de ne pas me trouver dans ses fichiers et m'informe que le compteur dont je lui communique le numéro est pour elle à zéro. Je lui indique alors un nouveau relevé. Elle me confirme la prise en compte et la régularisation de ma situation. rnrnRécemment, à nouveau inquiet de ne toujours pas avoir reçu de facture, je recontacte la SAUR, un relevé a été effectué à 792 m3 en janvier 2009, mais d'après eux le compteur est sans abonné. rnrnPour résumer : entre juillet 2003 et janvier 2009, nous avons été 3 propriétaires à occuper la maison, mais jamais aucun relevé n'a été fait. La chargée de clientèle que je viens d'avoir au téléphone m'explique qu'ils vont calculer la consommation moyenne annuelle de mon compteur qui est de 140 m3 et qu'il me sera facturé cette estimation reportée sur 3 ans et demi. rnrnJe ne suis bien sûr pas du tout d'accord avec cette façon d'estimer ma consommation. Nous sommes 2, ne prenons que des douches, j'ai installé un réducteur de pression dès mon arrivée, une chasse d'eau économique et 2 grosses cuves de récupération d'eau de pluie. De plus nous sommes absents presque tous les week-ends... rnrnDans mon cas, qu'en est-il de la prescription de 2 ans ? rnrnPeuvent-ils me facturer sans avoir de relevés détaillés ? rnrnQuels sont mes recours ? rnrnJe rajoute que je n'ai jamais voulu "voler" l'eau, sinon je n'aurais jamais mis en place tous ces systèmes d'économie d'eau et je ne me serais pas manifesté 3 fois en 3 ans. rnrnrnrnMerci d'avance pour toute participation de votre part.